



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 22/04/2026  
Reçu en préfecture le 27/04/2026  
Publié le **27/04/2026**  
ID : 057-245700695-20260415-D2026\_52\_SI-AR

## DECISION 2026-52

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

### DECIDE

#### Article 1 :

L'accord-cadre « Location et entretien de vêtements de travail » est conclu avec la société PIERRETTE T.B.A – ELIS LORRAINE - 57685 AUGNY, pour un montant maximum de 63 000 € H.T. pour une période de 3 ans à compter de la date de notification du contrat.

#### Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 15 avril 2026

Le Président

Roland BALCERZAK

